

Tour du lac d'Annecy

7 jours de randonnée à pied (en itinérance), nuitées en hôtel/gîte/refuges gardés**

Un itinéraire de randonnée qui fait le tour du lac d'Annecy par les montagnes environnantes. Un séjour dans le Parc naturel régional des Bauges et le massif des Bornes, à travers les forêts et les alpages, les crêtes et les vallées, avec souvent le Mont-Blanc en toile de fond. Au programme, plusieurs sommets au point de vue imprenable dont La Tournette, une forteresse de calcaire qui embrasse toutes les Alpes du nord. Le lac d'Annecy, deuxième lac naturel de France, considéré comme le plus pur d'Europe, s'offrira sur toutes ses coutures. Sur le parcours de randonnée, la faune – bouquetins, chamois, marmottes... – et la flore sauront vous séduire. Laissez-vous guider côté lac et côté montagne !

DESCRIPTION DES RANDONNÉES

Randonnée jour 1 : Annecy (448 m) → Refuge du Semnoz (1550 m)

Traversée d'Annecy puis montée régulière sur la Montagne du Semnoz, un anticlinal de calcaire. Cette randonnée tout d'abord forestière, avec quelques belvédères sur Annecy, se termine dans les alpages. Le Crêt de Châtillon (1699 m) offre un très beau 360° dont une vue sur le Mont-Blanc.

Dénivelé : montée 1350 m, descente 250 m horaire de marche ≈ 6 h 30

Randonnée jour 2 : Refuge du Semnoz (1550 m) → Mont-devant (1030 m)

Après l'observation éventuelle de chamois, passage au Crêt de l'Aigle. Descente ensuite au Col de Leschaux pour remonter sur le versant opposé. Aux Chalets de Sollier, l'alpagiste fabrique de la tome des Bauges. Ascension facultative du Roc des Bœufs (1774 m), entre Savoie et Haute-Savoie.

Dénivelé : montée 690/1020 m, descente 1210/1540 m horaire* ≈ 5 h 15/6 h 30* (*selon si Roc des Bœufs)

Randonnée jour 3 : Mont-devant (1030 m) → Refuge de la Combe (1572 m)

Nous rejoignons, sous la fraîcheur des sous-bois, le Col de Bornette. Une traversée à flanc de montagne puis un superbe sentier taillé dans la falaise du Charbon permettent d'atteindre l'alpage de la Combe. Poursuite de la randonnée vers la Pointe de Banc Plat (1907 m) et la Croix du Roi, panoramiques sur le lac d'Annecy et le Mont-Blanc.

Dénivelé : montée 950 m, descente 450 m horaire de marche ≈ 5 h 30

Randonnée jour 4 : Refuge de la Combe (1572 m) → Pré Vérel (1230 m)

Descente par des lacets à proximité du lac d'Annecy et de sa Réserve naturelle du Bout du Lac. Depuis la plaine de Doussard, remontée à l'ombre de quelques ifs et parmi les pervenches au Col de Forclaz, le plus grand site de vol libre d'Europe. Fin de la randonnée au pied de La Tournette.

Dénivelé : montée 950 m, descente 1290 m horaire de marche ≈ 7 h 15

Randonnée jour 5 : La Tournette (2351 m), point culminant du Tour du lac d'Annecy

Passage au chalet de l'Aulp, ferme d'alpage réputée pour son reblochon. Une série de lacets grimpe sur les pentes de la Tournette où il est courant d'observer des bouquetins. Sur la Crête sommitale trône le « Fauteuil » qui s'affirme comme un véritable donjon. Quelques câbles, chaînes et échelles vous aident sur la partie finale. Découvrez un des plus splendides belvédères des Alpes !

Nuit au même refuge que la veille pour se régaler de plats aux saveurs d'autrefois.

Dénivelé : montée 1190 m, descente 1190 m horaire de marche ≈ 6 h 30

Randonnée jour 6 : Pré Vérel (1230 m) → Veyrier-du-Lac (492 m)

Après le Col et le Pas de l'Aulp, nous longeons un ruban de pierres séculaire pour rejoindre l'arête du Lanfonnet (1768 m). Ce sommet offre une belle vue panoramique sur le lac d'Annecy. Descente sur Veyrier-du-Lac par les alpages puis en forêt. Nuit en hôtel.

Dénivelé : montée 650 m, descente 1380 m horaire de marche ≈ 6 h 30

Randonnée jour 7 : Veyrier-du-Lac (492 m) → Annecy (448 m)

Un itinéraire de randonnée essentiellement forestier par le Mont Baron et le Mont Veyrier. Une multitude de points de vue surplombe les rives et les eaux du lac d'Annecy. Le Tour s'achève au cœur de la ville après avoir longé le bord du lac.

Dénivelé : montée 990 m, descente 1030 m horaire de marche ≈ 7 h

Observation : itinéraires de randonnées et horaires de marche fournis à titre indicatif. Le programme peut être modifié suivant la météo, l'état du terrain, le niveau du groupe, les conditions locales particulières, les disponibilités des hébergements... Ces modifications (itinéraire, destination des sorties...) sont uniquement faites dans votre intérêt. Votre accompagnateur s'adapte et s'efforce de rendre votre séjour agréable et convivial, ceci en toute sécurité.

DESCRIPTION DU SÉJOUR

DURÉE : 7 jours / 6 nuits.

DATES : sur demande pour les groupes ≥ 6 personnes.

PRIX PAR PERSONNE : nous consulter (variable en fonction du nombre de participants).

Prix incluant : l'encadrement, les demi-pensions en hôtel, en gîte et en refuges, les pique-niques du midi, la taxe de séjour, le transport des bagages d'étape en étape sauf les jours 3 et 5 (nous vous invitons à n'avoir qu'un seul bagage par personne et d'un poids raisonnable).

Prix n'incluant pas : les boissons et autres dépenses personnelles, le transport aller retour du domicile au lieu fixé pour le rendez-vous et la dispersion, les assurances personnelles.

En option : l'assurance (annulation et interruption de séjours, bagages) et l'assistance pour un montant correspondant à 2,85 % du prix du séjour.

CONSTITUTION DU GROUPE : de 6 à 12 participants maximum.

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS
Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94 contact@versantnature.com www.versantnature.com
Établissement inscrit au registre des opérateurs de voyages et de séjours : immatriculation n° IM038100 053 - Garant : Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assureur RCP : MMA IARD 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS

NIVEAU REQUIS :  bon marcheur.

ENCADREMENT : accompagnateur en montagne diplômé d'Etat.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION : 1 nuitée en hôtel**, 1 nuitée en gîte (chambres de 5 à 7 places), 4 nuitées en refuges gardés (dortoirs) et équipés de douches chaudes (sauf au Refuge de la Combe : douche froide). Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales. Les pique-niques sont accompagnés de vivres de course.

PORTAGE : sac à dos allégé sauf les jours 3 et 4 (sac contenant vos affaires personnelles pour la nuit au Refuge de la Combe).

CARTOGRAPHIE : IGN Top 25, 3431 OT Lac d'Annecy.
IGN Top 25, 3432 OT Massif des Bauges.

ÉQUIPEMENT PERSONNEL CONSEILLÉ

- un sac à dos confortable (40 à 45 l),
- des bâtons de marche (recommandé),
- un drap-sac individuel (ou sac à viande) pour les nuits en gîte et en refuges,
- des chaussures de randonnée à tige haute, imperméables, avec une bonne semelle,
- deux paires de chaussettes chaudes de randonnées,
- un pantalon de randonnée, confortable pour marcher (privilégier la matière synthétique qui sèche plus vite),
- un short ou un bermuda,
- des sous-vêtements (synthétiques de préférence),
- deux tee-shirts respirant,
- un sous pull ou une micro polaire à manches longues,
- un pull chaud ou une fourrure polaire,
- une veste imperméable et coupe-vent de type Gore-Tex avec un capuchon,
- une cape de pluie, une housse de pluie pour le sac à dos,
- du linge de rechange pour le soir (sous-vêtements, chaussettes, caleçon long/survêtement...),
- des chaussons légers,
- des gants, un bonnet, une casquette (ou un bob),
- des guêtres,
- une gourde (minimum 2 l) + 1 gobelet pour les pique-niques,
- une lampe frontale ou une lampe de poche légère,
- des lunettes de soleil filtrant les U.V., de la crème solaire à haut indice de protection, un stick à lèvres,
- une mini trousse de toilette, une serviette de toilette,
- une mini pharmacie (paracétamol, bande adhésive élastique de type élastoplaste, pansements pour les ampoules, pansements multi-usages, antiseptique, antalgique, arnica, vitamine C, boules Quies, médicaments personnels...),
- votre carte de groupe sanguin,

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS
Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94 contact@versantnature.com www.versantnature.com
Établissement inscrit au registre des opérateurs de voyages et de séjours : immatriculation n° IM038100 053 - Garant : Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assureur RCP : MMA IARD 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS

- du papier hygiénique pour la journée,
- pour les porteurs de lunettes de vue, une paire de rechange (ou des lentilles),
- un appareil photo.

Vous pouvez compléter cette liste et l'adapter selon votre propre résistance au froid. Prévoyez en fonction de vos besoins des vivres de course supplémentaires (fruits secs, biscuits énergétiques...).

ACCUEIL ET ACCÈS

RENDEZ-VOUS : le jour 1 à **8 h 45** devant la gare TGV d'Annecy.

FIN DE VOTRE SÉJOUR : le jour 7 en fin d'après-midi à la gare TGV d'Annecy.

ACCÈS :

Par le train : . Ligne TGV directe Paris-Annecy.
 . Nombreux TER reliant Annecy à Lyon, Valence, Grenoble et Chambéry.

Par la route : . Depuis Paris ou Genève : A41 sortie Annecy nord.
 . Depuis Marseille ou Lyon : A41 sortie Annecy sud.

Si vous souhaitez arriver la veille ou prolonger votre séjour, n'hésitez pas à nous consulter.

RÉSERVATION

Inscription à plus de 30 jours du départ : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant du séjour + **le montant total de l'assurance et assistance si l'option est souscrite**. **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER**.

L'acompte est prélevé dès que le départ est assuré.

Le solde est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

Inscription à moins de 30 jours du départ : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque du montant total du séjour + **le montant total de l'assurance et assistance si l'option est souscrite**. **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER**.

Le règlement par virement est possible (RIB communiqué sur demande).

Adresse : **Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS.**

ANNULATION ET ASSURANCES

Annulation de notre part de votre séjour : une autre destination vous est proposée ou vos versements vous sont remboursés. Aucune indemnité n'est versée.

Annulation de votre part : quelque en soit le motif, il est impératif de nous prévenir au plus tôt par courrier ou par mail. Voici les frais d'annulation :

. A plus de 30 jours du début de votre séjour : 50 € de frais de dossier,

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS
 Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94 contact@versantnature.com www.versantnature.com
 Établissement inscrit au registre des opérateurs de voyages et de séjours : immatriculation n° IM038100 053 - Garant : Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assureur RCP : MMA IARD 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS

- . De 30 à 22 jours : 25% du prix du séjour est dû,
- . De 21 à 15 jours : 50%,
- . De 14 à 8 jours : 75%,
- . De 7 à 2 jours : 90%,
- . A moins de 2 jours : 100%.

Pour éviter ces frais, l'assurance « frais d'annulation et d'interruption de séjours » est vivement conseillée. Elle reste facultative et vous pouvez la refuser. Les garanties détaillées et les exclusions sont décrites sur la notice consultable en ligne ou disponible sur simple demande. La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription au séjour.

L'assurance bagages et l'assistance sont incluses (voir notice).

Nous restons à votre service et vous souhaitons d'avance un AGRÉABLE SÉJOUR.